

Règlement CHRISTMAS CONTEST

- Inscription Obligatoire avant le 25 Novembre 2018 (demander le bulletin d'inscription)*
- Période de la décoration du 1^{er} Décembre au 15 Janvier
- La décoration doit-être visible tous les jours **
- Une Photo de jour et une photo de nuit sera prise sur la période
- L'inscription donne directement le droit à la prise de photo de votre balcon et la diffusion sur Facebook ***
- La décoration est libre
- Le vote se fera par le biais de Facebook avec le plus de « J'AIME »
- Résultat le 20 Janvier 2019 avec la remise du lot au gagnant
- Décoration visible le soir jusqu'à minimum 00h00.

** Toutes les informations relatives à l'inscription resteront réservées à l'organisation.*

*** La décoration doit être visible non-stop à partir du 1^{er} décembre jusqu'au 15 Janvier. Une photo sera prise de jour, et une autre de nuit. La prise de photo sera aléatoire, les propriétaires ne seront pas avertis. Dans le cadre d'éclairage à base de LED, un minuteur pourra vous permettre le déclenchement lors de vos absences.*

**** Tout refus de prise de photo, ou de diffusion sur le réseau social Facebook, ne pourra donner suite à l'inscription. Les photos diffusées sur Facebook pourront être relayées par les acteurs et partenaires de la station. Les photos seront publiées sur Facebook anonymement. Pour toute identification extérieure à l'organisation, l'organisation ne pourra être tenu responsable.*

Nom :

Signature, bon pour acceptation

Prénom :

Bâtiment :

Numéro :

Tel :

Mail :

Mon balcon se situe : côté pistes côté Vallée Autre précisez :

Formulaire d'inscription à renvoyer à chabanon.dynamique@gmail.com avant le 25 novembre 2018